

**RAPPORT D'ACTIVITES
TECHNIQUE ET FINANCIER DU RAOB**

INTRODUCTION

Ces 2 dernières années le Secrétariat Technique Permanent du Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) s'est efforcé de consolider les acquis de Dakar (Assemblée Générale de novembre 2004) et de mettre en œuvre les recommandations issues de la réunion du bureau du RAOB.

Pour mémoire **168 délégués** d'administrations gouvernementales, chargés de la gestion des ressources en eau, d'organismes de bassin et d'Organisations internationales venus de **34 pays** ont assisté à l'assemblée générale de Dakar. 13 nouveaux membres et 9 Observateurs ont demandé à adhérer au Réseau à cette occasion. Par ailleurs l'OMVS a été désigné Président du Réseau International des Organismes de Bassin Transfrontaliers- RIOBT.

L'assemblée avait fait les principales recommandations suivantes :

- Maintenir le contact avec les nouveaux membres / partenaires présents à Dakar ;
- Entreprendre des tournées de promotion du Réseau ;
- Elaborer et soumettre des requêtes de financement aux partenaires afin d'entamer la mise en œuvre du programme d'activités du RAOB;
- Entreprendre des démarches pour la reconnaissance du RAOB par les institutions politiques régionales, en particulier l'AMCOW, l'Union Africaine et le NEPAD.

Ces recommandations ont servi de feuille de route aux instances du RAOB depuis 2004.

1-la promotion du RAOB

Le Secrétariat et la Présidence ont entrepris plusieurs activités visant la promotion du réseau auprès des acteurs de l'eau de la région.

A) LES MISSIONS

Au mois d'avril 2005 le secrétariat a effectué une mission en Ouganda auprès du Secrétariat de l'Initiative du Nil mais également des autorités Ougandaises (Hon. Maria Muta gamba, Ministre d'Etat, Ministre de l'eau, Présidente de l'AMCOW). Elle a permis d'enregistrer l'adhésion du Programme de gestion environnementale du Lac Victoria, devenue récemment la Commission du Lac Victoria, et du GWP/Afrique de l'Est.

Le Secrétariat du Nil a affirmé son intérêt pour le réseau et s'est déclaré prêt à s'impliquer dans les activités en attendant de soumettre officiellement son adhésion au RAOB à l'approbation de ses organes hiérarchiques.

B) LA PARTICIPATION AUX EVENEMENTS STRATEGIQUES

Le RAOB a participé à plusieurs rencontres internationales dédiées à la gestion des ressources en eau qui ont été autant d'occasions de faire connaître le réseau. Les plus stratégiques ont été:

- la réunion organisée par la BAD et le NEPAD autour du Programme d'Action à Court Terme du NEPAD sur la gestion des eaux transfrontalières (Jo'Burg, décembre 2004). Elle a permis d'inscrire le soutien au RAOB comme un des 13 projets sélectionnés dans le cadre de ce Programme d'Action dans le domaine de la gouvernance de l'eau.

- celles organisées par le Comité Exécutif de l'AMCOW (Addis, juin 2005), puis Conseil Mondial de l'Eau, la BAD et l'AMCOW et visant à coordonner au niveau technique la contribution et la participation africaine au 4ème Forum Mondial de l'eau (Tunis, septembre 2005). C'est à l'occasion de ces réunions qu'au nom du RAOB le Secrétariat s'est proposé comme organisateur principal de la session « Eaux transfrontalières », avec comme co-organiseurs les institutions suivantes : BAD, SADC, GWP, UN Water, Observatoire du Sahara, Initiative du Nil.

C) PARTICIPATION AU FORUM DE MEXICO

▪ la session préparatoire de Windhoek

Dans le cadre de l'exécution de cette nouvelle mission, le Secrétariat Technique Permanent du RAOB (STP) a organisé une rencontre des organismes de bassins africains à Windhoek, en Namibie, les 8 et 9 Décembre 2005. La session s'est tenue sur invitation du Ministre Namibien de l'Eau et avec l'appui du Ministère français des Affaires étrangères. Elle a permis de présenter aux membres le concept de la session Eaux transfrontalières et d'arrêter avec eux le programme, le budget provisoire, la liste des panélistes pressentis, et de sélectionner les expériences qui devront être présentées au titre des actions locales.

La session de Windhoek a également permis d'examiner et de proposer la contribution du RAOB au rapport régional Afrique et aux sessions organisées par le Réseau International des Organismes de Bassin pendant le Forum.

▪ La session Eaux transfrontalières

La session organisée par le RAOB avait pour objectif de partager les expériences concrètes afin de promouvoir le dialogue et la coopération dans la gestion des eaux transfrontalières.

Elle devait illustrer les progrès accomplis dans la gestion intégrée des bassins transfrontaliers en Afrique, et mettre en relief les efforts consentis par tous les acteurs pour promouvoir la coopération entre Etats riverains en créant de nouveaux organismes de bassin ou en renforçant ceux déjà existant.

La session, qui a connu une forte affluence, a été présidée par son excellence M. Bruno ITOUA, Ministre de l'Energie et de l'Eau de la République du Congo, et coprésidée par le Secrétaire Général de l'Omvs, M. Adama Sanogo. Le Dr Amadou Boubacar CISSE, Vice Président de la Banque Islamique de Développement a prononcé le discours inaugural.

4 expériences de gestion de bassin ont été présentées: l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), l'Initiative pour le Bassin du Nil (NBI), l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et l'Autorité du Bassin du Komati (KOBWA).

A l'issue des discussions les délégués ont formulé et adopté une dizaine de recommandations pour orienter les actions futures dans le domaine de la gouvernance des eaux partagées.

Le RAOB a bénéficié à l'occasion de cet événement du soutien financier de la coopération française, de la GTZ, et de la Banque Islamique de Développement.

C) LES AUTRES OPPORTUNITES

Le Secrétariat a également profité des échanges bilatéraux de l'Omvs pour promouvoir le RAOB. Le Haut Commissaire a mené un plaidoyer auprès des organismes de bassins africains venus étudier l'expérience de l'Omvs. C'est le cas de l'Autorité du Zambèze (qui au terme de son voyage d'études a présenté sa demande d'adhésion au RAOB), et de l'Initiative du Bassin du Nil (plus précisément le Bureau de Coordination Technique pour la mise en valeur du Nil Oriental -ENTRO).

2- Relations avec les partenaires

Dans ce domaine le réseau a accompli des progrès significatifs. Les efforts ont porté en particulier sur 2 aspects:

A) LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

Sous la houlette de la présidence, le STP a adressé des requêtes aux partenaires pour appuyer la mise en œuvre des activités et du programme du RAOB.

Ainsi le Ministère français des Affaires Etrangères a accordé au réseau une subvention de 45.000Euros pour 2005. Elle a permis notamment d'organiser la réunion du Bureau de coordination à Marrakech et la participation du RAOB au Forum de Mexico.

Par ailleurs 3 projets importants ont à ce jour été présentés avec succès aux partenaires financiers, dans le cadre du programme du RAOB.

▪ Le Projet de Système d'information africain sur l'eau (Pre-Awis, ou SadiEau en français)

L'Omvs, en tant que STP du RAOB, a élaboré et présenté, avec l'appui du Réseau International des organismes de Bassin et en collaboration avec d'autres partenaires,¹ un projet de mise en place d'un système pan africain d'échange d'informations dans le secteur de l'eau. D'un coût total de 1.090.218 Euros sur 3 ans, le SadiEau a pour objectif de concevoir un système informatisé de partage et d'échange d'information, reposant sur un réseau de centres de documentation

¹ Le Programme Solidarité Eau- PS-Eau, le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CREPA), l'Office International de l'Eau et le WEDC

disséminés dans tout le continent. Le projet est en cours de démarrage (signature imminent du contrat) sur financement de l'Union Européenne, pour une première phase de conceptualisation puis de test à l'échelle de 10 centres de documentation. Ainsi le Projet devra contribuer à la structuration et au développement des capacités d'échange d'informations des organismes de bassin.

A cet égard il constitue un acquis important dans l'exécution de la Composante 4 programme d'actions du RAOB, axée sur le **Renforcement des capacités d'échange et de mise en commun de la documentation institutionnelle entre les organismes de bassin et institutions gouvernementales membres**. Pour rappel cette composante a comme objectifs spécifiques d'organiser un système d'information centralisé au niveau du STP et d'appuyer la structuration des centres de documentation existants sur le territoire de bassins pilotes.

▪ **Le Projet de Développement du RAOB**

De même, suite à une requête initiée par le secrétariat, le RAOB est sur le point de conclure avec la Facilité Eau de la Banque Africaine de Développement un contrat pour la mise en œuvre d'un programme d'activités biennal visant le renforcement du réseau et la réalisation d'un certain nombre d'études sur des problématiques intéressant la gestion des bassins partagés.

Le Projet de développement du RAOB a été conçu pour 3 ans pour un montant de 500.000 euros. Il est axé autour de 4 composantes : le renforcement quantitatif et qualitatif de l'adhésion (membres) ; l'évaluation des cadres juridiques de coopération existant (réalisation d'études), le développement de mécanismes d'information et d'échanges d'expériences entre les membres ; le renforcement du Secrétariat (comprenant une étude sur l'évaluation des besoins des organismes de bassin en matière de renforcement des capacités, la révision du programme d'action du RAOB, et la révision éventuelle des statuts du RAOB).

Ce projet est une importante contribution à l'exécution de la Composante 1 du programme d'actions, visant l'ancrage institutionnel du Réseau, le renforcement des activités du Secrétariat Technique Permanent (STP), et le rayonnement du Réseau à l'échelle continentale et internationale.

Il correspond également aux préoccupations de la Composante 2 qui a pour objet **L'Analyse documentaire des situations des bassins et la synthèse des connaissances et des savoir – faire disponibles**.

▪ **Le Projet de Développement d'indicateurs de performance pour la gestion des bassins africains**

Au moment où nous rédigeons ces lignes, nous apprenons qu'une seconde requête présentée par le RIOB à la Facilité dans le cadre de l'initiative Européenne aurait reçu un accueil favorable lors de la 2^{ème} phase de sélection de l'Appel à propositions. Élaboré en collaboration avec le RAOB, le Projet de Développement d'Indicateurs de Performance pour les bassins africains², d'un montant de 342.475 Euros, vise à développer et tester auprès d'une dizaine d'organismes de bassin des indicateurs

² Les partenaires dans le cadre de ce projet : le RIOB, le RAOB, l'Office International de l'Eau, et Ecologic

adaptés et spécifiques pour contribuer à la mise en œuvre de la gestion intégrée sur le continent.

Si le financement de ce Projet se confirme, il constituerait un premier pas dans la mise en œuvre de la Composante 5 (dans son volet « **Stimulation et soutien de la gestion de l'eau par bassin au niveau national et transfrontalier** ») ainsi que de la Composante 5 dont l'un des objectifs est de capitaliser les méthodes, les outils de planification, d'analyse et de prise des décisions ainsi que les savoir-faire en matière de GIRE.

B) LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS STRATEGIQUES

Conformément aux recommandations issues de l'assemblée générale de Dakar, le Secrétariat a saisi les opportunités pour promouvoir le RAOB auprès des institutions régionales et des partenaires financiers.

▪ **Le processus AMCOW / RAOB**

Grâce aux efforts consentis, la Conférence des Ministres Africains chargés de l'Eau – AMCOW- a manifesté progressivement de l'intérêt pour une collaboration avec le RAOB. Une délégation composée de représentants de l'AMCOW et de la coopération allemande – GTZ, a effectué une visite de travail à l'OMVS en tant que STP du RAOB en février 2006, notamment pour discuter du rôle que pourrait jouer le RAOB dans la finalisation et la mise en œuvre du Projet « Gestion des eaux transfrontalières » lancé par le G8 dans le cadre de son Initiative pour l'Afrique, et que la GTZ développe en rapport avec l'AMCOW.

Au terme de ce premier contact, le RAOB est impliqué dans la réalisation du répertoire des organismes de bassin africains (*Sourcebook*). Il a fourni les termes de références du projet et en assure le suivi en rapport avec les partenaires. Une première version du *Sourcebook* vient juste d'être livrée par le Consultant.

La responsabilité dévolue au RAOB d'organiser la session eaux transfrontalières est une autre étape de ce rapprochement progressif avec l'AMCOW.

Mais la volonté réciproque de rapprochement entre les 2 institutions a connu un coup d'accélérateur à l'occasion de la **Conférence des organismes de bassin de Kampala**, en octobre 2006. Convoquée à l'initiative de l'AMCOW, la conférence a recommandé expressément que le RAOB soit reconnu par l'AMCOW et l'Union Africaine comme un acquis à renforcer pour organiser la coopération entre les organismes de bassin africains. La conférence a estimé que ce renforcement passe par une révision des statuts du RAOB afin que rien ne s'oppose juridiquement à la tutelle de l'AMCOW sur le réseau.

Un groupe de travail (dénommé Commission Tekateka) présidé par l'AMCOW a été mis en place pour conduire ce processus. Il comprend, outre le Président, un représentant de chacun des acteurs suivants : AMCOW, Union Africaine, RAOB, ANEW (société civile), organismes de bassin non membres du RAOB.

Une première réunion de ce groupe de travail s'est tenue en novembre 2006 à Johannesburg. Elle a examiné les statuts actuels du RAOB, fait des recommandations et des propositions visant à les adapter au nouveau contexte de partenariat entre ces

institutions. Une nouvelle proposition de statuts a été produite par la Commission et diffusée pour avis auprès des membres et des partenaires du RAOB.

▪ **Le processus UNION AFRICAINE / RAOB**

En mars 2006, le Commissariat à l'agriculture et à l'économie rurale de la Commission de l'Union Africaine avait approché l'OMVS pour annoncer un projet de création d'une fédération des organismes de bassin africains.

Dans sa réponse le Haut Commissaire de l'OMVS l'avait invité à tenir compte de l'existant et de s'appuyer sur le RAOB pour la mise en œuvre de son programme en matière de gestion de l'eau.

Les discussions menées par la suite ont abouti à la visite de travail effectuée le 1er juillet 2006 par M. Foday BOJANG, chef de la division Environnement et Ressources naturelles, accompagné de M. Ouattara, coordonnateur du Programme Fouta Djallon.

MM. Bojang et Ouattara ont été reçus par le Haut Commissaire de l'OMVS et ont eu une séance de travail avec le Secrétaire général de l'Omvs et le secrétariat du RAOB.

L'objet de leur visite était de voir comment l'UA pouvait collaborer avec le RAOB dans la mise en œuvre de la déclaration de Syrte (qui invite l'Union à encourager la collaboration entre organismes de bassin) et quel appui l'UA pourrait apporter au RAOB.

Le Haut Commissaire de l'OMVS a affirmé la disponibilité du RAOB à s'investir dans une telle collaboration qui est par ailleurs indispensable et stratégique. Il a rappelé les avantages du réseau qui a le mérite d'exister déjà, de fédérer plusieurs organismes de bassin, d'avoir des relations avec des institutions financières, d'être connu au niveau international en tant que membre d'autres réseaux, enfin d'avoir un plan d'action prêt à être mis en œuvre. Ces attaches institutionnelles et programmatiques sont un acquis important sur lequel l'UA peut s'appuyer.

Evoquant les attentes du RAOB, Le Haut Commissaire de l'OMVS a émis les propositions suivantes pour le court terme dans le cadre d'un partenariat avec la Commission :

- parrainage du RAOB, par exemple en appuyant ses requêtes auprès des bailleurs, ou en l'aidant à élargir et à consolider l'adhésion des acteurs ciblés. De même la commission pourrait également s'impliquer dans l'organisation de la prochaine assemblée générale du réseau.
- préparation commune d'un document cadre devant conduire à un statut d'organe consultatif de l'UA pour le RAOB. Ce document serait proposé au prochain sommet des Chefs d'Etat.

La délégation a accueilli positivement l'ensemble de ces propositions. M. Bojang a précisé que l'AMCOW étant appelé à devenir un comité technique de l'UA, le RAOB en tant qu'organe consultatif pourrait être sous sa tutelle, et deviendrait en quelque sorte un comité spécialisé de l'AMCOW.

Il a également émis l'idée de convoquer une réunion conjointe RAOB-UA préliminaire à la prochaine assemblée générale du RAOB. Elle réunirait les organismes de bassin africains sur la déclaration de Syrte et sur les modalités de collaboration RAOB - UA dans le cadre de la mise en œuvre de ladite déclaration.

Les mois suivants ont vu la concrétisation progressive de ces engagements avec le processus de Kampala et l'organisation conjointe de l'assemblée générale du RAOB.

3- Les réunions statutaires

A) BUREAU DE COORDINATION DU RAOB

La réunion du Bureau de coordination s'est tenue le 25 mai 2005 à Marrakech sous la présidence de Mr Ould Aly, Président du RAOB. Y ont assisté des membres du bureau, la Présidente et le Secrétaire Technique Permanent du RIOB, mais également divers partenaires tels que la Commission Européenne, le Conseil Mondial de l'Eau etc.

Elle a permis d'examiner des questions importantes telles que les cotisations des membres, la communication, la contribution des membres (appui au STP) à l'animation du réseau, la prochaine AG du RAOB, et la contribution du Réseau au prochain Forum mondial de l'eau. C'est à cette occasion que le représentant Le ministère sud-africain de l'eau (Department of Water Affairs) a offert d'accueillir la seconde Assemblée Générale et le Bureau de coordination du RAOB.

B) AUTRES REUNIONS

Le RAOB a été régulièrement représenté aux diverses réunions du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) et de ses réseaux régionaux.

4- Composition actuelle des membres

Le réseau compte à ce jour 42 membres et observateurs dont (voir liste en annexe):

- ✓ 17 organismes de bassin
- ✓ 08 organisations internationales
- ✓ 09 administrations de l'eau
- ✓ 03 projets ou programmes
- ✓ 05 autres (Universités, organisations de la société civile...)

Au cours des 2 dernières années :

- ✓ 5 nouvelles demandes d'adhésion ont été enregistrées : Global Water Partnership / Eastern Africa, Zambezi River Authority, Lake Victoria Basin Commission, Observatoire du sahel et du Sahara – OSS, Agence de bassin du fleuve Niger (ABFN)
- ✓ 2 demandes doivent être confirmées (envoi au secrétariat du formulaire d'adhésion dûment rempli) : la nouvelle Autorité du Bassin de la Volta et l'Unité de coordination de la gestion des ressources en Eau de la CEDEAO (UCRE)

5-Situation financière

a) cotisations

Des correspondances ont été adressées à tous les membres pour leur demander de s'acquitter de leurs cotisations. A ce jour, XXXXXXXX membres ont cotisé en 2005, XXXX en 2006.

b) contribution de l'OMVS au fonctionnement du STP

Au titre de ses dépenses comme Secrétariat Technique permanent du RAOB, l'OMVS a contribué à hauteur de XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

CONCLUSIONS

Pour le RAOB l'exercice 2005-2006 a donc été marqué par des progrès significatifs dans la visibilité du Réseau. Celle-ci s'est traduite par nouvelles responsabilités et le rapprochement engagé avec des partenaires-clés.

La participation au forum Mondial de l'eau de Mexico a été indiscutablement un catalyseur dans cette évolution du réseau. En montrant sa capacité de mobilisation et d'exécution, le RAOB a suscité l'intérêt des acteurs. La Conférence des organismes de bassin de Kampala a permis de consolider cet acquis et de faire avancer le RAOB vers une reconnaissance politique des grandes institutions régionales.

Désormais on peut considérer que les conditions sont quasiment réunies pour une exécution satisfaisante des missions du Réseau. Grâce à son extension, aux nouveaux partenariats stratégiques enclenchés, et aux financements mobilisés pour les premiers programmes/projets, le RAOB va pouvoir rendre réellement à ses membres et partenaires les services qu'ils attendent d'un tel réseau. A ce propos une attention particulière doit être accordée au Projet de Développement du RAOB qui prévoit le renforcement du Secrétariat afin qu'il ait la capacité de faire face à ces nouveaux engagements. A cet effet, des moyens humains et matériels lui seront alloués.

Ces acquis constituent des résultats importants dans l'exécution du programme d'action triennal du RAOB. Ils contribuent aux objectifs des principales composantes qui structurent le programme.

Cependant des efforts restent à fournir pour la consolidation du réseau et l'implication des membres dans les activités. En particulier une sensibilisation accrue à l'obligation pour chaque membre de s'acquitter de la cotisation annuelle doit être conduite. Cela participe aussi à la crédibilité du RAOB.

ANNEXES

- ✓ Liste actualisée des membres du RAOB
- ✓ Note de présentation du Projet de Développement du RAOB
- ✓ Note de présentation du Projet SadiEau
- ✓ Note de présentation du Projet Indicateurs de performances
- ✓ Synthèse programme d'activités du RAOB
- ✓ Compte rendu Réunion de la Commission Tekateka